UNION DEPARTEMENTALE DES SYNDICATS FORCE OUVRIÈRE D'INDRE ET LOIRE

La Camusière-18, rue de l'Oiselet, 37550 Saint-Avertin
Tel : 02.47.38.54.43 - Fax : 02.47.37.91.00
udfo37@force-ouvriere.fr
http://37.force-ouvriere.org

Communiqué de presse

Réduction des contrats aidés : Le gouvernement Macron s'attaque aux salariés les plus précaires

L'Union Départementale des syndicats FORCE OUVRIERE d'Indre et Loire constate que les annonces et les décisions du gouvernement se succèdent et vont toutes dans le même sens à savoir, une baisse des dépenses publiques au détriment des classes populaires et des salariés.

L'addition est déjà fortement salée !!!!

Pour la Fonction Publique :
120000 postes de fonctionnaires supprimés, gel du point d'indice pour 2018, restauration du jour de carence pour maladie
(sans oublier les 330 m€ repris sur le budget des collectivités territoriales en 2017 et les 13 Mds € de baisse de dotations à venir)
Augmentation de 1,7% de la C.S.G pour tout le monde y compris les retraités
Les attaques sur la Sécurité Sociale et son financement par les cotisations
Baisse des A.P.L de 5€ par mois pour chaque allocataire
Et une Réforme du Code du travail qui s'attaque une nouvelle fois aux droits collectifs acquis et aux protections dont bénéficient des millions de salariés dans ce pays.

Dans le même Temps, ce Gouvernement octroie ses faveurs et fait des cadeaux aux couches sociales les plus aisées ainsi qu'aux entreprises :
Réforme de l'I.S.F
Baisse de l'impôt sur les sociétés
Fiscalité sur les dividendes…

Cette politique économique se place dans la droite ligne des gouvernements précédents et remet en cause toutes les valeurs de notre République Sociale. Les coupes budgétaires, dixit Bruno Lemaire, s'élèveront à 80 Mds € sur le quinquennat.

Et Aujourd'hui, alors que nous sommes toujours en période de crise, le Gouvernement Macron/Philippe soutenu par sa majorité parlementaire, entend s'attaquer aux salariés les plus précaires et les plus éloignés de l'emploi.

L'UD FO 37 ne peut qu'être inquiète de la décision gouvernementale de réduire de façon drastique le nombre de contrats aidés (CUI-CIE; CUI-CAE; emploi d'avenir), La ministre du

travail estimant que ces contrats aidés sont coûteux et inefficaces dans la lutte contre le chômage.

Avec notre Confédération, nous demandons le maintien de tous ces contrats, alors que la prime à l'embauche s'est éteinte au 1er juillet et que le plan de formations supplémentaires des demandeurs d'emploi se terminent également.

FORCE OUVRIERE a toujours dénoncé le caractère précaire de ces contrats de travail et considère que la seule évolution positive pour ces salariés, c'est leur transformation en emplois statutaires dans la Fonction Publique ou en CDI dans le privé, et non leur suppression !

Cette mesure gouvernementale fragilisera d'autant plus les personnes occupant ses emplois, ainsi dans notre département pour le 1er semestre, 1081 personnes ont pu retrouver un emploi avec les dispositifs CIE ou CAE, et 261 emplois d'avenir ont été créés.
Près de 900 contrats ont été signés dans le secteur non-marchand et principalement dans les Services Publics (Ecole, hôpital..), les collectivités territoriales et autres associations.

Inquiétudes sur le fonctionnement des écoles, des établissements scolaires et des établissements hospitaliers et médico-sociaux.

Nombre de ces salariés en contrats aidés oeuvrent tous les jours auprès des enfants et des jeunes, des personnes âgées et des patients.

A quelques jours de la rentrée, l'UD FO 37 est donc également inquiète des conséquences d'une telle décision dans le fonctionnement quotidien des écoles et des établissements scolaires, (alors que le nombre des salariés dans ces dispositifs a déjà diminué de 12% sur 1 an dont 64 000 sur le 1er trimestre au niveau national).

Par exemple, dans les établissements scolaires, bon nombre de missions sont confiées à ces salariés en contrats aidés (AESH pour les enfants handicapés, surveillance des enfants, aide à la direction des écoles…). Les collectivités territoriales ont recours à ce type de contrat pour la restauration, le nettoyage et l'entretien des locaux, mais aussi le périscolaire…

Comment dès lors assurer correctement le fonctionnement des cantines, des écoles, la prise en charge des élèves handicapés, si les personnels chargés d'effectuer ces missions voient leurs emplois supprimés. Les mesures annoncées concernant les contrats aidés risquent tout simplement de rendre la rentrée impossible (cf le département de la Réunion) !

Dans les EHPAD, du fait d'un taux d'encadrement déjà insuffisant, les mêmes inquiétudes pointent sur la prise en charge des patients et des personnes âgées qui était souvent confiée à des personnels en contrats aidés ; et quid de l'organisation et des conditions de travail dans les établissements sanitaires et médico-sociaux.

D'une manière générale, personne ne peut comprendre ce plan de suppression d'emplois qui frappe les salariés les plus précarisés et qui risque de compromettre le bon fonctionnement de l'Ecole, du Service public et de bon nombre d'associations.

FORCE OUVRIERE dans le département, via sa fédération départementale de l'éducation (FNEC-FP FO 37) a interpelé la Rectrice et l'Inspecteur d'Académie sur ce sujet.

L'UD FO 37 va demander audience auprès du Préfet dans les meilleurs délais et apporte tout son soutien à l'ensemble des salariés frappés par cette décision inique dictée par le seul dogme économique et budgétaire.

L'UD FO 37 apporte aussi tout son soutien aux syndicats FO qui dans les services publics et de santé, à l'Education Nationale,(etc.) se battent aux côtés de ces salariés pour le maintien de leurs emplois.

Elle appelle les salariés en contrats aidés à se rapprocher de leurs représentants FO ou à contacter l'Union Départementale FO 37 pour obtenir aide et conseils juridiques.

Fait à Saint-Avertin , le mercredi 23 août 2017